

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN:
LU1462192094
WKN:
A2APJB

Allianz Global Investors Fund - Allianz Discovery Europe Opportunities Catégorie d'Actions I2 (H2-JPY)

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de générer des rendements ajustés du risque supérieurs à la moyenne quel que soit le cycle de marché, en appliquant une stratégie d'actions long/short relativement neutre par rapport au marché.

Nous investissons dans des paires d'actions à pondération égale selon une stratégie basée sur des transactions de produits dérivés. D'un côté, nous investissons dans des actions (position longue), tandis que d'un autre côté, nous vendons d'autres actions (position courte) dont nous pensons que le cours va baisser ou n'augmente pas autant que celui de la position longue ou du marché. Nous pouvons prendre des positions longues dans des actions au lieu de recourir à des produits dérivés. En investissant simultanément dans des positions longues et courtes, nous atténuons le risque lié aux marchés d'actions. Toutefois, la neutralité face au marché peut ne pas être complètement atteinte. L'exposition nette au marché (positions longues diminuées des positions courtes) devrait se situer dans une fourchette maximale de +25 %/-25 %.

L'exposition à la devise de base du fonds (EUR) sera couverte dans une large mesure face à la devise de référence de la catégorie d'actions (JPY), réduisant ainsi les risques et gains potentiels liés aux variations des taux de change.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen/long terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 4 sont historiquement moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 4 peut moyennement

fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l'indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Nous pouvons investir une part significative du fonds dans des produits dérivés qui ne sont pas négociés sur une Bourse. Si une contrepartie de ces produits dérivés devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, le fonds peut enregistrer des pertes et/ou la valeur du fonds peut chuter. Par ailleurs, nous ne pouvons pas ou pas immédiatement mettre en œuvre des produits dérivés comparables avec de nouvelles contreparties qui peuvent entraîner des difficultés d'adoption continue de la stratégie d'investissement du fonds.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,21 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	20,00 % par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission, à savoir EONIA.
---------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds ni de commission de performance.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais, y compris celui de la commission de performance, en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées

Nous ne disposons pas des données de performances d'un exercice entier. Nous ne pouvons donc pas vous donner d'indication utile sur les performances passées.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site www.allianzgi-b2b.eu.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse www.allianzgi-b2b.eu.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur www.allianzgi-regulatory.eu/remuneration et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être

engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 16.02.2017.